



ALCOOLIKES ANONYMES

UNION ALCOOLIKES ANONYMES

29, rue de Campo Formio
75013 PARIS

01 48 06 43 68
bsg@aafrance.fr

COMMUNIQUE

13 avril 2018

Les Alcooliques anonymes France tiennent leur Assemblée générale annuelle les 20, 21 et 22 avril 2018

L'assemblée générale annuelle des Alcooliques anonymes, appelée conférence des services généraux, se tiendra la semaine prochaine à Orsay. Nous serions heureux de vous y rencontrer.

La conférence des services généraux 2018, avec ses 40 délégués, se réunira pendant trois jours, du vendredi 20 au dimanche 22 avril 2018 à la Clarté Dieu - 95 rue de Paris - 91400 Orsay.

Des commissions par thèmes répondront aux questions préalablement posées par l'ensemble des groupes et débattront des grandes orientations du mouvement. Les réunions plénières éliront les nouveaux responsables. Les rapports et propositions seront soumis au vote avec un appel aux minorités. Chez les AA, chacun doit pouvoir être entendu et chaque opinion dûment examinée. Le thème qui guidera les débats et sera le sujet de réflexion pour cette année 2018 est **la transmission du message, l'affaire de tous**.

La conférence préside aux destinées du mouvement. Le conseil des services généraux qui la représente est chargé du maintien et de la gestion courante des services aux alcooliques et à leurs groupes. Ce système de **pyramide inversée gouvernée par la base** est représentatif d'un mouvement profondément démocratique.

Dans chaque pays, le fonctionnement et le devenir du mouvement AA appartient à chacun de ses membres. Les AA sont très attachés à ce principe de large participation : ainsi, toutes les décisions significatives sont prises collégalement par l'assemblée générale annuelle de l'association, appelée « conférence des services généraux », qui réunit des délégués de chaque région de France, eux-mêmes élus par les représentants de chaque groupe. Le conseil des services généraux (conseil d'administration) est lui-même élu par les délégués. Cette organisation assure notamment une rotation systématique et relativement rapide (d'un à 4 ans) de ses membres-serviteurs (bénévoles), à chaque niveau de responsabilité ainsi qu'une délégation des pouvoirs basée sur la confiance et l'humilité, deux notions qui viennent en écho à la solution de rétablissement individuel proposée à chaque nouveau membre.

Le mouvement des Alcooliques anonymes est né en 1935 aux Etats-Unis, de la rencontre de deux alcooliques. Ces deux personnes prirent conscience qu'en se parlant de leur problème avec l'alcool et de ses conséquences, leur obsession de boire disparaissait. Ainsi s'est formée la plus grande association d'entraide mondiale qui compte plus de 2 millions de membres estimés et 118 000 groupes dans 180 pays à travers tous les continents (chiffres janvier 2016). En 1960, des articles de Joseph Kessel parus dans le quotidien France Soir ont contribué à faire connaître l'association en France et le premier groupe fut créé. Aujourd'hui le territoire français compte 570 groupes et 6 000 membres estimés.

Les Alcooliques anonymes sont un mouvement international d'hommes et de femmes qui ont en commun un problème avec l'alcool. Ils sont non professionnels, indépendants financièrement, ne sont affiliés à aucune formation politique ou religieuse, ne revendiquent et ne s'opposent à aucune cause, y compris en matière d'alcoolisme. Leur seul but est de transmettre l'expérience des membres à ceux et celles qui sont encore dans l'enfer de l'alcool. La seule condition requise pour être membre des Alcooliques anonymes est le désir d'arrêter de consommer de l'alcool.

contact : bsg@aafrance.fr – 01 48 06 43 68